



Municipalité rurale de Saint-Laurent
Réunion régulière
1 Mars, 2023

PROCÈS-VERBAL

Une réunion ordinaire du conseil a eu lieu le mercredi, 1 Mars, 2023 dans la salle du conseil, située au 16, route commémorative des anciens combattants, Saint Laurent, Manitoba.

Present: Préfèt Richard Chartrand, Conseillers Tom Johnson, Maurice Leclair, Yves Combot, Perry Gaudry et AAP Hilda Zotter

Rappeler à l'ordre

Le préfèt Richard Chartrand a ouvert la réunion à 10 h 00 .

Adoption de l'ordre du jour

Res #51/2023 Johnson - Leclair
IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la date d'aujourd'hui soit adopté tel qu'amendé.

....Adopté

Adoption du procès-verbal

Res #52/2023 Johnson – Leclair
QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le procès-verbal de :
-- Réunion ordinaire – 16 Fevrier 2023
être par la présente approuvé par le Conseil tel que distribué.

....Adopté

Rapports des comités:

AAP (Hilda Zotter)

- Réunion d'avant-budget le 23 février 2023. Encore quelques petites choses à raser.
- Questions de ressources humaines.

Travaux Publique/WTS (Donovan Boudreau, David Hiebert, Ryan Gaudry, Ron Colliou)

- Voir ci-joint. Veuillez consulter les minutes en anglais uniquement

Pompiers

- Rapporté par Yves voir ci-dessous

ADE

- Hilda a signalé au nom de Guy que la demande de subvention pour le Centre du patrimoine et de la santé des Métis a été soumise à temps. Nous devrions savoir d'ici quelques mois si nous avons réussi ou non.

Conseiller Tom Johnson

- Rencontre avec la municipalité rurale de Woodlands – travaillant à une entente pour que le côté de Woodlands de la zone de Twin Lakes Beach soit déneigé chaque fois que la niveleuse de Saint-Laurent entre dans cette zone.
- Participation à la réunion statutaire. Progresse lentement et j'espère en avoir finalisé bientôt.
- Participation à la réunion de planification - passé par 3 subdivisions. Budget également reçu ; les deux employés ont obtenu une augmentation du coût de la vie.

Conseiller Perry Gaudry

- Participation au séminaire organisé par l'AMM à Winnipeg le 24 février.
- A assisté à la réunion du Conseil des ressources pour les aînés – le conseil voulait savoir si la yourte serait utilisable cette année, et après avoir parlé avec Guy, il a été confirmé que ce serait le cas.
- Participation à la réunion TONS à Selkirk le 7 mars. Examen de différents modèles de transport.
- A commenté la capacité de la MR à enchérir aux enchères
 - Yves a répondu que nous adopterions une résolution désignant quelqu'un pour enchérir au nom de RM et fixer une limite (montant). Il y aurait un processus d'inscription comprenant probablement la fourniture d'une carte de crédit ou d'un chèque certifié.

Conseiller Yves Combot

- Le projet de réservoir d'eau est toujours en cours et progresse bien ; Roger G part en vacances, mais les projets sont supervisés par Melissa B.
- La MR ayant la capacité sous certaines conditions d'être en mesure de soumettre une offre pour des articles spécifiques aux enchères.
- A assisté à une réunion budgétaire préliminaire avec le reste du Conseil et le directeur général. A souligné l'importance d'investir beaucoup plus de fonds dans le Ministère pour s'assurer que les normes sont respectées et s'assurer qu'il y a des fonds de réserve pour les futures mises à niveau des véhicules et de l'équipement au cours des prochaines années.
 - Richard a mentionné qu'il espérait que d'autres rapports seraient publiés.
 - Richard a également hâte de rencontrer à nouveau le directeur général et Yves et Roger G afin de s'assurer que les besoins budgétaires sont satisfaits et raisonnables.
- De nouvelles recrues ont postulé et Roger G examinera les candidatures et proposera de nouveaux membres au Conseil pour approbation lors de la prochaine réunion.
- Participation à la réunion sur le développement des collectivités - à l'ordre du jour pour approuver la participation à la journée du leadership des jeunes le 14 mars et pour assister à l'événement du conseil municipal et des administrateurs le 27 mars. Yves contactera à nouveau les écoles pour voir s'il y a un intérêt à envoyer des élèves pour l'événement du 14 mars.

Conseiller Maurice Leclair

- Nous afficherons bientôt une annonce pour embaucher un contremaître des travaux publics.
- Reçu un prix pour la protection de nos réservoirs de carburant
 - Hilda a répondu que ce prix avait également été inscrit au budget et que son personnel s'efforçait de sécuriser les détails.

Préfète Richard Chartrand

- Signalé que la conception de la signalisation de l'ancien hôtel de ville a été modifiée et sera bientôt finalisée. Une fois finalisé, il sera mis en place lorsque l'ancien hôtel de ville sera prêt à être exposé - probablement dans un an.
- A demandé au CAO si le centre d'aide à la vie assistée a son propre budget et accès à des fonds et a commenté que l'ALC avait besoin de quelques ustensiles de cuisine spécifiques, etc.

- Le directeur général a répondu que oui, l'ALC a son propre accès au budget et aux fonds d'achat, et que le personnel devrait discuter des besoins avec l'administrateur de l'ALC, Guy Dumont.
- 15 février - Atelier municipal d'urgence à Selkirk - nous devons embaucher un coordonnateur municipal d'urgence - l'annonce est sortie et se termine le 4 mars.
 - Un plan d'urgence doit être en place (et l'est).
 - Les exercices sur table sont cruciaux et des ressources sont disponibles.
- 16 février - réunion à propos du panneau touristique de l'ancien hôtel de ville
- Participation à des réunions avec Perry concernant la maison de soins personnels de Stonewall. Vous avez plus d'informations sur la façon dont cela doit être payé. Il existe différentes options. Nous devons également soumettre une lettre d'intention. A regarder plus en détail.
- 23 février – Réunion du comité des règlements.
- 3 février – Participation avec le reste du conseil pour un examen de la première ébauche du plan financier.
- 24 février – Participation à l'AMM organisée à Winnipeg – Formation des responsables municipaux – ceci a expliqué les rôles du conseil et de l'administration.
- 2 mars – assistera à une autre réunion du comité des règlements; notre avocat municipal sera présent.

Finances et comptabilité

Res #53/2023

Johnson - Combot

IL EST RÉSOLU QUE les comptes créditeurs au 10 février 2023, libellés sous les numéros de chèque 32710 à 32782 et totalisant 144 289,28 \$ soient par la présente approuvés pour paiement.

....Adopté

Res #54/2023

Gaudry - Combot

ATTENDU QUE des dons de bienfaisance ont été reçus par la M.R. de Saint-Laurent à payer comme suit :

- a. De Lynn Mathews au montant de 50,00 \$ pour la salle Oak Point à la mémoire de Joyce Byron pour l'entretien et l'embellissement de la propriété.

- b. De Vivian Jeffery au montant de 50,00 \$ envers la salle Oak Point à la mémoire de Joyce Byron pour l'entretien et l'embellissement de la propriété.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve le paiement ci-dessus.

...Adopté

Res #55/2023

Johnson - Leclair

IL EST RÉSOLU QUE les fonds reçus de la dissolution du Western Interlake Handivan en 2022 au montant de 27 000,00 \$ soient transférés au sous-compte de développement économique de la Corporation de développement communautaire de Saint-Laurent aux fins de déboursés futurs vers des services similaires qui sont actuellement exploré.

...Adopté

Zonage et subdivisions

- Aucun

Audience Publique

- Aucun

Questions Ordinaire

Res #56/2023

Gaudry – Combot

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la résolution 3/2023 (approbation de la subdivision Hueging – 4178-22-8191) soit modifiée en ajoutant la condition suivante :

2. Le demandeur/propriétaire a conclu une entente de développement avec la municipalité pour couvrir des questions incluant, mais sans s'y limiter :

Le niveau de protection contre les inondations pour cette zone est de 263,5 mètres (864,5 pieds) CGVD28. Toutes les structures construites sur ce terrain doivent être construites sur un terrain de plus de 263,5 mètres (864,5 pieds) CGVD28 ou sur un terrain qui a été surélevé avec un remblai imperméable propre à plus de 263,5 mètres (864,5 pieds) CGVD28. Cette propriété a été touchée par des inondations en 2011. »

De plus, il est résolu que la rédaction et le dépôt de l'entente sont aux frais du demandeur.

...Adopté

Avis:

- Aucun

TRANSPORT & TRAVAUX PUBLICS

Res #57/2023 Johnson – Leclair

ATTENDU QUE le poste de contremaître aux travaux publics est annoncé et qu'un comité d'embauche doit être nommé.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve le comité d'embauche comme suit : Hilda Zotter, Richard Chartrand, Tom Johnson, Maurice Leclair, Yves Combot et Perry Gaudry.

...Adopté

AUTRES MINISTÈRES, COMITÉS, CONSEILS

Res #58/2023 Johnson – Gaudry

ATTENDU QUE le poste de coordonnateur municipal d'urgence (CEM) est annoncé et qu'un comité d'embauche doit être nommé.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve le comité d'embauche comme suit : Hilda Zotter, Richard Chartrand et Yves Combot.

...Adopté

POMPIERS

- Aucun

Affaires nouvelles et inachevées

Res #59/2023 Leclair - Combot

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve la présence de Perry Gaudry et Maurice Leclair à la table ronde et à l'événement d'information du Réseau d'options de transport pour les aînés (TONS) à Selkirk, Manitoba, le 7 mars 2023.

...Adopté

Res #60/2023 Johnson - Leclair

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve la présence d'Yves Combot et de Richard Chartrand à la retraite de leadership pour les jeunes de West Interlake Community Futures le 14 mars 2023 à Eriksdale, Manitoba.

...Adopté

Res #61/2023

Gaudry – Combot

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve la présence de Hilda Zotter et Yves Combot au Forum municipal sur le développement des collectivités de West Interlake le 27 mars 2023 à Lundar, Manitoba.

...Adopté

Res #62/2023

Johnson – Leclair

ATTENDU QU'un programme de lutte contre les mauvaises herbes nuisibles doit être déposé pour la M.R. de Saint-Laurent en vertu de la Loi sur les mauvaises herbes nuisibles et de la Loi sur l'environnement.

ET ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire de poursuivre le contrôle des mauvaises herbes nuisibles telles que l'euphorbe feuillue, la salicaire pourpre et la bartsia rouge dans la M.R. de Saint-Laurent.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve le district de contrôle des mauvaises herbes d'Interlake pour exécuter le programme de contrôle des mauvaises herbes de la M.R. pour 2023.

...Adopté

DELEGATIONS

11 h 00 – George Poirier et Paulette Madsen

Ils recherchent l'autorisation de placer leur camion de nourriture avec l'autorisation des municipalités. Leur endroit préféré est situé dans la zone Arena car ils ont besoin d'un commissaire pour préparer leur nourriture et de l'électricité. Cependant, cet emplacement n'appartient pas à la municipalité. Le conseiller Perry Gaudry va approfondir la question et leur reviendra.

AFFAIRES NOUVELLES ET INACHEVÉES – Suite

Res #63/2023

Johnson – Leclair

IL EST RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient approuvées pour assister au congrès du printemps de l'AMM 2023 qui se tiendra à Winnipeg les 3, 4 et 5 avril 2023 : Hilda Zotter, Richard Chatrand, Yves Combot et Maurice Leclair.

...Adopté

Res #64/2023

Combot – Johnson

IL EST RÉSOLU QU'en raison du congrès du printemps de l'AMM 2023 tombant sur une date de réunion régulière du conseil (5 avril) que la réunion du conseil du 5 avril 2023 soit déplacée au jeudi 6 avril 2023 à 10h00.

DELEGATIONS

11h30 – Thomas & Leonora Aliwalas

Ils sont actuellement en train de se subdiviser et ont du mal à déterminer à qui appartient la route à côté d'eux, ce qui interrompt leur lotissement. Le Conseil examinera cela pour déterminer la propriété de la route, ils leur ont conseillé de demander une prolongation au WIPD dans l'intervalle.

AFFAIRES NOUVELLES ET INACHEVÉES – Suite

Res #65/2023

Leclair – Combot

ATTENDU QU'un regroupement de municipalités, dont la M.R. de Saint-Laurent, a travaillé en tant que partenaires au sein d'un comité spécial pour explorer le partenariat et le développement d'un nouveau foyer de soins personnels à Stonewall, au Manitoba.

ET ATTENDU QU'il est proposé que, grâce à une combinaison de contributions en nature, d'une campagne de financement et de contributions municipales, les municipalités partenaires fournissent l'engagement requis de 15 000 000 \$ au projet de foyer de soins personnels, tel qu'identifié dans les quatre scénarios de financement maintenant fournis au comité .

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU que le conseil reconnaisse l'intérêt continu pour le projet et souhaite se réunir en comité plénier pour explorer davantage les scénarios fournis afin de déterminer si l'une des propositions est financièrement réalisable ou réalisable par notre M.R.

...Adopté

Res #66/2023

Johnson – Gaudry

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 03/2023, étant un règlement modifiant le règlement des parcs et plages no 9/2022, soit par la présente lu en première lecture.

...Adopté

Res #67/2023

Johnson - Leclair

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 03/2023, étant un règlement modifiant le règlement des parcs et plages no 9/2022, soit par la présente lu en deuxième lecture.

...Adopté

Res #68/2023

Leclair – Combot

IL EST RÉSOLU QUE le conseil reconnaisse l'examen du règlement 3/20 sur le code de conduite et qu'aucune modification ne soit requise pour le moment.

...Adopté

Res #69/2023

Johnson – Leclair

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve le directeur général de fournir une lettre d'appui à la filiale 250 des Métis de la Légion royale canadienne pour leur demande au programme de subvention des espaces communautaires coopératifs pour la rénovation de leurs installations de cuisine.

...Adopté

Correspondance/Informations/Procès-verbaux des autres

Correspondance/Information:

- Aucun

PROCÈS-VERBAL des autres:

- Division scolaire des Prairies-Points saillants de la réunion-13 février 2023
- Réunion WIPD – 15 février 2023

Comité en conseil fermé

Res #70/2023

Johnson - Gaudry

IL EST RÉSOLU QUE le conseil se forme en comité en conseil fermé

...Adopté

Res #71/2023

Johnson – Leclair

IL EST RÉSOLU QUE ce comité se lève et que le conseil se réunisse à nouveau.

...Adopté

Res #72/2023

Gaudry - Combot

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve la mise à pied de Ron Colliou, superviseur du site de transfert des déchets, à compter d'aujourd'hui, en raison du poste qui n'est plus requis et du manque de travail pour le poste.

ET IL EST RÉSOLU QUE Ron reçoive une rémunération de 20 jours ouvrables au lieu d'un préavis de 20 jours ouvrables (comme indiqué dans la convention collective 14.04).

....Adopté

QUESTIONS CDC

- Aucun

MR (QUESTIONS CDC)

- Aucun

AJOURNER

Res #73/2023

Johnson - Leclair

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion s'ajourne maintenant à 12 h 35.

.....Adopté

Préfet

AAP